

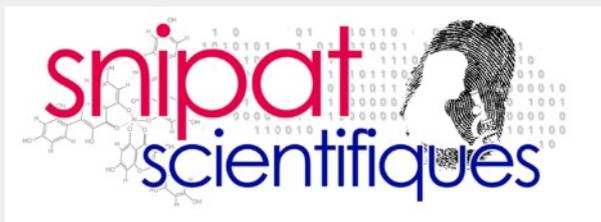
STOCK HS 2021 ET ASTREINTES

COURRIER AU DRCPN

Ce jour, nous avons adressé un courrier au Directeur des Ressources et des Compétences de la Police Nationale Simon BABRE concernant la rémunération du stock d'heures supplémentaires 2021 pour les agents nommés TPTS au 1^{er} janvier de cette même année ainsi qu'une question relative à la gestion des astreintes depuis sa modification le 1^{er} juillet 2021.

Ci-dessous, le contenu de ce courrier :

snipat
Scientifiques



Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur deux situations pouvant porter aux agents un préjudice pécuniaire :

1. Dans le cadre de la rémunération du stock d'heures supplémentaires, nous nous interrogeons sur la prise en compte de l'exhaussement des ASPTS au grade de TPTS au titre de l'année 2021.

En effet, la nomination à venir des agents est rétroactive au 1^{er} janvier 2021. Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, ils ont donc accumulé des heures supplémentaires à un indice supérieur. L'article 7 du décret 2002-60 du 14 janvier 2002 stipule :

« La rémunération horaire est déterminée en prenant pour base exclusive le montant du traitement brut annuel de l'agent concerné au moment de l'exécution des travaux, augmenté, le cas échéant, de l'indemnité de résidence. Le montant ainsi obtenu est divisé par 1 820 »

Un rattrapage est-il prévu ?

2. La modification du régime d'astreinte est effective depuis le 1^{er} juillet 2021. Il est à noter que la mise à jour du logiciel GEOPOL qui en découle n'est toujours pas effectuée à ce jour. Cependant, certains services appliquent déjà les nouvelles contraintes même si la compensation horaire est erronée sur le-dit logiciel.

De cette analyse, se pose la question de la rémunération du troisième trimestre (juillet- août - septembre) ?

Pour information, des agents nous ont d'ailleurs informés que toutes leurs astreintes ne sont toujours pas indemnisées au contraire des annonces qui nous avaient été faites.

Respectueusement

Xavier DEPECKER
Secrétaire National en charge
des scientifiques
07 77 80 51 18
pts@snipat.com

Guillaume GROULT
Adjoint
pts.idf@snipat.com

Michel LORENTZ
Adjoint
pts.est@snipat.com



 **snipat PTS**
(groupe privé)

www.snipat.com

 **#SNIPATPTS**